

Conseil communal de Rolle

Postulat pour que la Municipalité propose :

« Une réflexion sur la volonté de la commune et les opportunités envisageables pour offrir à la population une piscine municipale. »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En 2020, un audit externe a révélé que la piscine communale située dans le bâtiment B du Martinet arrivait en fin de vie. Les conclusions étaient pessimistes, estimant une durée de fonctionnement restante comprise entre 6 et 10 ans. Depuis, la piscine a subi de nombreux problèmes techniques, entraînant des fermetures récurrentes, parfois prolongées, ainsi que des réparations s'apparentant davantage à des soins palliatifs. Ces interventions, consistant à remplacer des pièces au fur et à mesure, ou de prendre des dispositions ne visent qu'à maintenir l'infrastructure en fonctionnement.

Sommes-nous aujourd'hui dans une situation d'acharnement thérapeutique pour cette piscine ?

Depuis l'annonce du diagnostic, que s'est-il réellement passé ? Si nous adoptons une vision optimiste, la piscine pourrait encore fonctionner un an, peut-être six au mieux. Mais nous savons qu'entre l'idée et la réalisation d'une nouvelle infrastructure sportive, il faut compter plusieurs années. Il est donc impératif que Rolle, ses autorités et sa population se penchent dès maintenant sur cette question cruciale : la volonté et les opportunités d'offrir une piscine municipale à notre commune, ainsi que l'analyse des coûts financiers associés.

L'apprentissage de la natation est fondamental, en particulier dans un pays comme le nôtre, riche en cours d'eau, lacs et rivières. En France, dès les années 60, un « Plan Nage » a été instauré par le général de Gaulle pour rendre obligatoire l'apprentissage de la natation dans les écoles dans le but de réduire les noyades.

De même, en Suisse, la natation sauve des vies en apprenant aux enfants à réagir en cas de chute dans l'eau. À Rolle, la piscine communale joue un rôle central dans cet apprentissage, non seulement lors des cours scolaires mais aussi pour l'association Rolle Natation qui, en prenant en compte que cette dernière année, a appris à plus de 500 de ses membres à nager, à perfectionner leur technique ou à concourir. Cette infrastructure est le pilier d'un club qui a vu certains de ses nageurs représenter Rolle lors de compétitions nationales et internationales, et même aux Jeux Olympiques.

Il est également important de rappeler les bénéfices d'une piscine communale pour la santé de nos jeunes. Tous les rapports récents sur l'activité physique tirent la sonnette d'alarme : nos enfants bougent de moins en moins. Cette sédentarité affecte négativement leur endurance, leur coordination, et à terme leur bien-être général et leur santé.

De plus, la piscine et le Rolle Natation sont des lieux de socialisation où des liens se tissent, non seulement pour les enfants mais aussi pour les adultes et ils permettent l'inclusion de toutes les tranches de la population. Grâce à cela, les jeunes apprennent à se responsabiliser, apprennent l'abnégation, la résilience, développent leur confiance en soi, apprennent à

s'organiser, à travailler en équipe, et je m'arrête là, car nous pourrions remplir plusieurs pages sur le sujet. Bref, ce n'est pas qu'une école de natation et une piscine c'est tout un réseau qui s'est tissé autour du bassin.

Cependant, il ne faut pas ignorer l'impact financier. Qu'il s'agisse de la réparation de la structure actuelle, d'une rénovation lourde, ou de la création d'une nouvelle infrastructure, les coûts pourraient déséquilibrer la situation financière de Rolle, déjà fragile.

Pour prendre une décision éclairée, il est essentiel de se poser les bonnes questions :

- Quelles sont les solutions envisageables ?
- Une rénovation est-elle techniquement et financièrement viable ?
- Existe-il des alternatives, comme l'installation d'un fond fixe ou d'une structure en inox durable ?
- Est-ce que la commune étudie l'opportunité de créer une nouvelle infrastructure ?
- Est-ce qu'un lieu sur la commune, ou limitrophe serait propice à l'installation d'une piscine communale ?
- Est-ce que Rolle veut toujours apprendre à nager à ses enfants ? Quelles sont les pistes envisagées et possibles pour permettre à nos jeunes d'apprendre à nager en cas de fermeture de la piscine du Martinet ?

Une réponse à ces questions, accompagnée d'un rapport détaillé, présentant à la population ainsi qu'aux conseillers les différentes possibilités comme la réparation, la rénovation ou la création d'une nouvelle infrastructure sur le même site ou ailleurs permettrait de mieux cerner les implications financières et logistiques, et ainsi d'envisager une solution réaliste et adaptée.

Rolle est une ville lacustre, elle se fait appeler la perle du Léman, peut-elle se permettre de ne pas mettre à disposition des infrastructures qui permettront à nos enfants d'apprendre à nager pour leur sécurité, pour pratiquer une activité physique, pour permettre à notre commune de continuer à briller grâce aux succès sportifs de nos nageurs.

Pour toutes ces raisons, ainsi que pour disposer d'une base de réflexion solide, les postulants demandent à la Municipalité de présenter un rapport sur :

« Une réflexion sur la volonté de la commune et les opportunités envisageables pour offrir à la population une piscine communale. »

Les cosignataires remercient le Conseil communal pour l'attention portée à cet objet, essentiel pour l'avenir de notre commune.

Les cosignataires vous remercient de l'attention que vous réserverez à cet objet.

Rolle, le 10 décembre 2024

Signataires Postulat : « Une réflexion sur la volonté de la commune et les opportunités envisageables pour offrir à la population une piscine communale. »

[illegible]